

De Mets, ^{né à Artruyche le 5-2-1894} Osean, César, Michel
Held 800 l ge lie 16^e 63116
+ Maumen 29. 9. 18⁹⁴ devant le chateau Blignyacat / ^(liste laur)
ré à Artruyche cim. com. G. II. J. n° 112

L'acte de décès existe (jugement)
Jrb. R. S. 4529, le 10. 11. 19 au luit Pl. Ce.; a cim.
com. Artruyche - pour objets délaissés s'adresser au M. G.

Scert. de la caisse de la rente viag: a 1st.
dem: e a d 9-4-20.

1st. H. 5234^e 26-11-20 Quest. 20 lign
H. 5234^b 26. 01^e fiche G. M. led

1st. E. C. 19125-30-11-20 à Artruyche dem.
e. a. d.

Artruyche à 1st. a. d. pas inscrit dans les registres 8.5.20

(G. M. pos. C. D. 11-5-20.

En retour quest. poss. aucun autre rend: 14/5/20

E-5234^e du 16-20 à Artruyche: dem. rend: ex b

Artruyche, 11/6/20 - exhum. fait par son frère Louis Maumen,
à Maumen le 12/3/19.

2/In. 20 f. m. 257 u du 14. f. 21 em. lib.
laquelle donne renseignements relatifs à l'acte.

R. 531^o du 12. 12. 12 à l'Actu: 2 ramme:
donne, positive, en une, de regu:
la déclaration judiciaire, du t.

Adm. 0.61. 148946 à 15 c. 23 le Jugem. d'abord de la d.
rendu à 16. 5. 23 par le Tribunal de 1^{re} inst. à Bouge
et l'arrêté d'élég. 15 c. de l'arrêté (15c)